

# L'influence de l'anglais sur la syntaxe du français: une étude de cas concernant la voix passive

Mairi McLaughlin

Department of French, UC Berkeley  
mclaughlin@berkeley.edu

## 1 Introduction

Personne ne doute que le contact avec l'anglais entraîne des changements au niveau lexical en français et les exemples récents abondent : il suffit de penser à *l'ipod* – dans ses versions *nano*, *shuffle* et *touch* –aux *blogs* ou bien au phénomène du *staycation* qu'a entraîné le *credit crunch* de 2008.<sup>1</sup> Des changements aux niveaux phonologique et morphologique ont également été soulignés : il existe des suffixes tels que *-ing* et *-man*, qui sont utilisés dans des néologismes comme *le pressing* et *le rugbyman*. Mais qu'en est-il de la question de l'emprunt syntaxique ? Nous avons effectué une étude qui vise à répondre à cette question et les résultats sont présentés dans notre thèse de doctorat (McLaughlin 2008) et dans un livre en cours de préparation (McLaughlin 2011). Nous présentons ici une partie de l'étude, mais nous invitons les lecteurs à consulter les deux publications mentionnées ci-dessus pour avoir accès aux données complètes.

Cet article commence par une introduction à la question de l'emprunt syntaxique en français contemporain, en examinant son traitement par les grammairiens et les linguistes. En second lieu, une description de l'étude est donnée, suivie de la présentation des résultats. L'article se termine par une conclusion qui examine la signification des résultats du point de vue de l'évolution de la langue française.

## 2 L'emprunt syntaxique en français contemporain

### 2.1 Du XIX<sup>e</sup> siècle à 1990

Les premières critiques de l'influence de l'anglais sur la syntaxe du français datent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Partant de l'idée qu'« une langue reste belle tant qu'elle reste pure », Gourmont (1899 : 133) se plaint des « atteintes portées à la beauté et à l'intégrité de la langue française ». À son avis, ces atteintes « sont venues de l'anglais: après avoir souillé notre vocabulaire usuel, il va, si l'on n'y prend garde, influencer la syntaxe, qui est comme l'épine dorsale du langage ». Gourmont semble croire fermement à la possibilité de l'emprunt syntaxique à l'anglais, mais il n'offre pas d'exemples de ce qu'il avance et ses critiques restent donc abstraites. Une trentaine d'années plus tard, Orr (1935) nous offre une analyse plus concrète : il examine l'usage d'une série de structures dans la presse sportive française et il essaie de montrer qu'elles trouvent leur origine dans le contact avec l'anglais. Par exemple, il attribue à l'influence de l'anglais l'emploi transitif de verbes intransitifs : il cite des exemples tirés de la presse comme *nager le cent mètres* (Orr 1935 : 306). De plus, son analyse est plus subtile parce qu'il reconnaît les difficultés du sujet, en particulier en ce qui concerne la notion de preuve. Par conséquent, ses affirmations sont plus modérées. En ce qui concerne l'antéposition de l'adjectif, il se limite à dire que « je ne peux m'empêcher de croire que ce procédé de style ou de syntaxe a été favorisé par le contact avec l'anglais » (Orr 1935 : 307). Il est important de noter que c'est chez Orr (1935) que l'on voit pour la première fois un lien établi entre l'emprunt syntaxique et la presse ; le rôle joué par la presse dans la transmission de ces emprunts est au centre de notre propre étude.

Il ne fait aucun doute que la parution de *Parlez-vous français ?* par Étiemble (1964) représente un moment important dans l'histoire des conceptions de l'influence de l'anglais sur le français. Ce livre a attiré l'attention du grand public et même s'il ne s'agit pas d'une étude s'inscrivant pleinement dans les sciences du langage, ce livre a également attiré l'attention des linguistes. Tout comme Orr, Étiemble fait appel à des exemples tirés de la presse pour illustrer ses affirmations. Toutefois, le ton de son ouvrage est

différent : le livre se compose d'affirmations exagérées et polémiques formulées dans le but de mettre fin aux emprunts à l'anglais.<sup>ii</sup> Il prétend, par exemple, que l'adjectif *actuel* « n'est pour ainsi dire plus jamais placé après le substantif » (1964 : 186), ce qui n'est manifestement pas le cas. Dans sa discussion de la syntaxe du 'franglais', il lie une série de structures à l'influence de l'anglais, dont la antéposition de l'adjectif, l'usage adverbial de l'adjectif (*il écrit économique*), une augmentation dans la fréquence des constructions passives et l'omission des prépositions ou bien un changement de préposition (*une chemise ville* pour *une chemise de ville* ; *à la main* pour *sous la main*) (Étiemble 1964 : 186-202). Malgré le ton polémique et exagéré de ses revendications, certains linguistes les ont acceptées. Par exemple, Guiraud (1965 : 113) s'est laissé inspirer par Étiemble et il a condamné les anglicismes syntaxiques qui, à son avis, « risquent de s'attaquer aux structures mêmes du français ; qui, en fait, sont en train de les ronger comme une lèpre ». Guiraud n'offre que quelques exemples du phénomène, mais il est néanmoins convaincu de la fréquence des anglicismes syntaxiques et du danger qu'ils représentent. Le sujet de l'emprunt syntaxique à l'anglais est traité par deux autres articles à cette époque, à savoir Schütz (1968) et Bar (1971). Mais ils ne font pas plus qu'Étiemble : ils citent les mêmes structures syntaxiques que lui et leurs études se basent sur des exemples isolés et non sur de la recherche approfondie.

La situation a changé avec la parution d'un article par Spence (1976) qui a mis en doute l'ampleur des changements prédits par Étiemble (1964).<sup>iii</sup> Il signale que l'influence de l'anglais a été exagérée par Étiemble en citant ses affirmations les plus extrêmes et en soulignant les problèmes qui entourent ses suggestions. Il montre, par exemple, que l'emploi adverbial de l'adjectif est chose naturelle en français, à l'aide d'exemples comme *parler haut*, *voir rouge* et *tomber dru*. En même temps, il ne rejette pas l'idée que certains usages « ont été favorisés par l'usage anglais » (Spence 1976 : 94). Il admet qu'une augmentation de la fréquence des constructions passives est possible mais toutefois il met en doute son importance : « l'effet de ces calques sur l'évolution de la langue ne peut pas être trop grande » (*ibid.* : 97). Même si Spence a réussi à instaurer une certaine modération dans la considération du problème de l'emprunt syntaxique, il est important de noter que l'ouvrage d'Étiemble a eu une influence durable chez les linguistes. D'abord, malgré son ton polémique, *Parlez-vous franglais ?* est souvent utilisé comme une source d'exemples de constructions innovatrices. Ses exemples sont repris, par exemple, par Guiraud (1965) et Spence (1976) dans leurs discussions de l'emprunt syntaxique.<sup>iv</sup> De plus, Étiemble a influencé notre image du phénomène de l'emprunt syntaxique pour ce qui est du type de structures qui seraient touchées par le contact. En présentant un résumé de la question, Rowlett (2006) nous fournit d'une liste des structures qui ont été liées à l'influence de l'anglais et cette liste ne varie guère de la liste des structures citées par Étiemble (1964 : 184-95).

## 2.2 De 1990 à nos jours

En 1990, Beinke publie un livre au sujet de l'influence de l'anglais sur le français et son traitement de l'emprunt syntaxique en français métropolitain reflète le fait que cette question n'a été que rarement abordée par les linguistes. En fait, Beinke (1990 : 85) n'en sait pas plus que Spence : elle cite à peu près les mêmes structures et ses conclusions restent aussi incertaines. Elle admet que les structures qui ont été liées à l'influence de l'anglais sont observables en français, mais elle constate qu'« il est n'est pas approprié de tout simplement lier leur usage contemporain à l'influence de l'anglais ni d'essayer d'utiliser cette influence pour les expliquer ». En 2006, Rowlett essaie de faire l'état de la question et il est aussi incertain de l'influence réelle de l'anglais en matière syntaxique que l'était Spence. Il se limite à dire que « Le franglais *aurait* eu une influence au-delà du lexique » (Rowlett 2006 : 625, souligné par nous).<sup>vi</sup> Aujourd'hui, cette incertitude vis-à-vis de l'incidence de l'emprunt syntaxique en français métropolitain est très répandue : elle est observable dans les écrits des linguistes, des grammairiens et des historiens de la langue. Plusieurs facteurs expliquent cette incertitude. D'abord, les recherches approfondies manquent ; jusqu'à présent les arguments en faveur de l'emprunt syntaxique à l'anglais ne se basent que sur des traitements impressionnistes et anecdotiques. Il est vraisemblable que l'on n'ait pas tenté de lancer des études linguistiques plus approfondies en raison des difficultés méthodologiques dont on a pris conscience grâce aux développements dans le champ du contact de langues.<sup>vii</sup> En outre, le ton exagérément polémique de certains observateurs a fini par donner une mauvaise réputation au sujet.

Il semble paradoxal que cette incertitude vis-à-vis de l'étendu du phénomène soit accompagnée d'un certain consensus sur la questions des structures impliquées. Ce n'est pas une exagération de dire que chaque discussion de l'emprunt syntaxique à l'anglais fait mention de la position de l'adjectif ; on y fait référence par exemple dans les publications suivantes : Orr (1935 : 307), Étiemble (1964 : 185-86), Schütz (1968 : 102-03), Rickard (1974 : 140), Spence (1976 : 95), Ayres-Bennett (1996 : 244) et Huchon (2002 : 244). D'autres structures liées à l'influence externe incluent l'usage adverbial de l'adjectif, l'accumulation d'adjectifs, la construction passive et l'emploi de verbes intransitifs dans des constructions transitives. Il y a également accord en ce qui concerne le processus de transmission des emprunts syntaxiques : à partir de l'article publié par Orr (1935), on souligne l'importance de la traduction dans la presse comme source de tels emprunts.<sup>viii</sup> Même si l'on reconnaît d'autres processus de transmission pour les emprunts lexicaux – comme par exemple la musique et les films américains – la traduction dans la presse semble représenter la source aux yeux des linguistes la plus probable des emprunts syntaxiques. Cela s'explique par deux caractéristiques du fonctionnement de la presse contemporaine : premièrement, la fréquence de l'emploi de textes traduits de l'anglais dans cette presse et deuxièmement, la vitesse à laquelle les journalistes doivent aujourd'hui rédiger leurs traductions.

### 2.3 Importance de la question

En élargissant notre perspective, il devient clair qu'une investigation de la question de l'emprunt syntaxique en français contemporain est nécessaire. Tout d'abord parce qu'il est utile d'essayer d'obtenir des réponses à ces questions de longue date. Mais surtout, des recherches récentes dans le domaine du contact de langues ont montré l'importance du phénomène de l'emprunt syntaxique dans le changement linguistique. Bien que l'on puisse toujours rejeter certaines des propositions avancées par ces travaux pour manque de fiabilité, comme le font Poplack et Levey (en cours de publication), les preuves documentant l'importance des facteurs externes dans le changement syntaxique s'accumulent. Une série d'études de cas présentées par Thomason et Kaufman (1988), Harris et Campbell (1995) et Heine et Kuteva (2005) est particulièrement convaincante. Ils citent des exemples comme la langue indigène brésilienne, la Tariana, où les pronoms interrogatifs sont utilisés à la place des pronoms relatifs à l'instar du portugais (Heine et Kuteva 2005 : 1, 261). Ils montrent également un lien entre l'usage en néerlandais de Pennsylvanie d'une structure équivalente à la construction progressive *to be + -ing* en anglais (*ibid.* : 216). Le travail fait dans ce domaine a attiré l'attention des linguistes et l'importance du rôle joué par le contact a même été reconnue récemment par l'école générativiste, dont les présupposés ont tendance à favoriser le rôle des facteurs internes.<sup>ix</sup> Roberts (2007 : 389-406) a même offert un modèle théorique pour l'intégration de ce phénomène dans le cadre générativiste. Les études de cas les plus importantes concernent souvent des types de contact qui sont beaucoup plus intensifs que ne l'est le contact entre l'anglais et le français en France. À titre d'exemple nous pouvons citer les *sprachbunds* où un groupe de langues se trouve en contact depuis longtemps. Les effets de ce type de situation sont significatifs : les langues s'influencent et leurs systèmes structuraux changent de manière importante. Cela ne veut pas dire que le contact avec l'anglais ne pourrait pas avoir de conséquences importantes pour l'anglais. Le travail de Farrar (1999) concerne une situation de contact non loin de la nôtre, c'est-à-dire le contact entre l'anglais et l'allemand, qui se caractérise par un niveau d'intensité similaire. Farrar a réussi à créer une méthodologie qui permet l'analyse de l'emprunt syntaxique dans cette situation de contact et son étude démontre de façon convaincante que l'influence de l'anglais a joué un rôle dans la variation de l'ordre des mots qui suivent la conjonction *weil*. Le contact avec l'anglais favorise l'usage du verbe en deuxième position après *weil*, ce qui représenterait un changement syntaxique en allemand. L'hypothèse que la syntaxe du français changera sous l'influence de l'anglais pourrait donc être correcte.

### 3 Présentation de l'étude

#### 3.1 Thèse

L'étude menée ici s'intéresse à la question de l'emprunt syntaxique à l'anglais en français métropolitain. L'enquête poursuit trois objectifs qui dérivent des observations discutées ci-dessus. Premièrement, nous voulons savoir si la traduction journalistique fonctionne effectivement comme une source d'emprunt syntaxique en français contemporain. Si c'est le cas, nous aimerions en deuxième lieu déterminer quelles sont les structures qui sont touchées par l'influence de l'anglais. Enfin, nous visons à examiner quels facteurs pourraient influencer sur le taux de l'influence au niveau syntaxique. Ici nous offrons une description de la méthodologie utilisée pour l'étude générale de l'emprunt syntaxique qui est présentée en McLaughlin (2008 et 2011). Nous nous tournons ensuite vers une étude de cas concernant la construction passive ; cette étude fait partie du projet original et elle représente le sujet principal du reste de cet article. Dans cette partie, nous présentons une description de l'analyse de la construction passive et les résultats seront présentés en partie 4.

#### 3.2 Méthodologie

Les problèmes méthodologiques ayant joué un rôle important dans l'incertitude qui continue à entourer la question de l'emprunt syntaxique en français, il a semblé nécessaire de concevoir une méthodologie plus rigoureuse pour cette étude. Nous nous servons donc de deux approches bien établies pour répondre aux trois questions que nous avons définies : tout d'abord, une enquête de terrain informée par la méthode ethnographique, en deuxième lieu l'analyse d'un corpus de traductions journalistiques inspirée par l'approche de la traductologie sur corpus. L'approche ethnographique tente d'éliminer les effets du paradoxe de l'observateur dans les enquêtes de terrain grâce à la méthode de 'l'observation participante' selon laquelle le chercheur s'intègre dans la communauté à laquelle il s'intéresse (Blair 1990: 89). L'usage de cette approche dans la présente étude est peu controversé car elle représente une des méthodes les plus fréquentes en sociolinguistique aujourd'hui. Par contre, l'approche de la traductologie sur corpus est moins connue. Elle a été fondée par Mona Baker dans les années 1990 et consiste à appliquer les méthodes de la linguistique de corpus aux questions posées dans le domaine de la traductologie.<sup>x</sup> Puisque la présente étude se base sur un corpus de textes issus de la traduction, cette approche nous a semblé idéale et nous nous en sommes servie surtout dans l'analyse linguistique des données.

L'étude porte sur la traduction des dépêches d'agence de presse en France parce que ce sont les agences qui sont chargées de traduire la plupart des textes journalistiques de l'anglais en français. Les agences de presse traduisent les dépêches de l'anglais et elles sont ensuite distribuées sur les fils. Ces dépêches sont utilisées par les journalistes dans la rédaction des articles pour la presse écrite, pour les journaux radiodiffusés ou télévisés. Même certains sites Internet sont abonnés aux fils des agences de presses pour pouvoir utiliser les dépêches sur leurs sites. Nous avons choisi l'agence de presse *Reuters* parce qu'elle est l'agence de presse multimédia la plus grande au monde ; 2,400 journalistes travaillent pour *Reuters*. De plus, avec *Agence France Presse*, elles sont responsables pour la traduction de presque toutes les dépêches en français concernant les informations internationales. Le corpus que nous avons construit pendant l'enquête de terrain comprend 1,000 dépêches d'agence en anglais accompagnées de leurs traductions françaises. Nous utilisons les informations rassemblées pendant l'enquête de terrain ainsi que l'analyse du corpus dans les deux étapes de l'examen : premièrement l'analyse de l'influence syntaxique dans les textes, et ensuite l'analyse de l'effet qu'a une série de facteurs sur la présence d'emprunts syntaxiques. Inspirée par Johanson (2002), notre définition de l'influence syntaxique prend en compte deux ensembles de phénomènes : d'une part l'influence globale qui implique l'introduction d'une nouvelle construction et d'autre part l'influence sélective qui provoque des changements touchant des constructions préexistantes. L'influence sélective peut affecter la fréquence, la forme ou la fonction d'une structure. Il est important de noter que nous utilisons le terme d'influence pour parler de l'effet qu'a l'original sur l'usage dans la traduction. Le terme d'emprunt est réservé aux cas où cette influence se voit diffusée dans la communauté linguistique plus large. Quant aux variables indépendantes, elles

concernent soit le texte même, soit le journaliste responsable de sa traduction et elles sont présentées dans le tableau 1.

Tableau 1 Variables testées dans l'étude

Le journaliste	Le texte
Âge	Longueur du texte
Genre	Position de la construction passive
Expérience	Vitesse de la traduction
Compétence linguistique en anglais	Présence du discours rapporté

Pour raison de manque de temps, nous n'offrons pas de discussion approfondie des définitions des variables et des hypothèses qui sont proposées.<sup>xi</sup> Néanmoins, il est important de noter que la liste inclut la vitesse de la traduction et ce facteur a été utilisé par des observateurs pour expliquer pourquoi la traduction dans la presse plutôt que dans d'autres domaines serait une source importante d'emprunts syntaxiques (Ayres-Bennett 1996 : 244).

L'étude concerne trois structures syntaxiques choisies selon plusieurs critères : la position de l'adjectif, la construction passive et les formes en *-ant*, c'est-à-dire le participe présent et le gérondif. La position de l'adjectif a été choisie parce que c'est cette structure syntaxique qui est liée le plus souvent à l'influence de l'anglais. La construction passive, par contre, se trouve liée au contact avec l'anglais non seulement pour le français mais aussi pour d'autres langues romanes comme l'italien et l'espagnol. Jusqu'à présent les formes verbales en *-ant* n'avaient pas été liées au contact donc nous les avons incluses comme groupe témoin. Pour déterminer si ces structures subissent des changements sous l'effet du contact avec l'anglais, nous avons formulé une série d'hypothèses inspirées soit par les observations précédentes, soit par une analyse contrastive de la structure en anglais et en français.

### 3.3 Étude de cas : la construction passive

Dans cette communication, notre attention se porte principalement sur l'analyse de la construction passive. Cette étude de cas sert à illustrer les acquis du projet entier et nous ferons référence aux résultats globaux dans la conclusion. Il existe une construction passive dite 'prototypique' dans les deux langues en contact : la construction passive en *être* + participe passé en français et la construction en *to be* + participe passé en anglais. En anglais comme en français, il est possible d'exprimer un agent en utilisant une phrase prépositionnelle régie par la préposition *by* en anglais et par *par* ou *de* en français. La phrase en (1) sert à illustrer ce type de phrase (Gaetone 1998 : 9) et nous ajoutons sa traduction en (2).

(1) un chien a été écrasé (par un camion)

(2) a dog was run over (by a lorry)

La définition de la voix passive est une question qui pose problème pour les linguistes, mais nous n'aborderons pas cette question aujourd'hui par manque de temps. Il suffit de souligner qu'il existe différentes conceptions du nombre de constructions devant être incluses dans la définition de la voix passive. Les définitions les plus restrictives n'incluent que la construction prototypique (e.g. Jones 1996 : 99-100) tandis que les définitions les plus inclusives y associent d'autres constructions verbales et certains vont même jusqu'à inclure des substantifs comme *employeur* et *employé* (voir Riegel, Pellat et Rioul 1994 : 442, et Kupferman 1995 : 62-63). Dans le cadre de cette étude, il est important de prendre en compte toutes les phrases qui peuvent correspondre à la construction passive prototypique en anglais. C'est pourquoi nous incluons les constructions verbales suivantes : la construction passive impersonnelle (3), la construction passive pronominale (4) et la construction passive en *se faire* (5).

(3) il a été publié une grammaire (Riegel, Pellat et Rioul 1994 : 449)

(4) le vin d'Alsace se boit jeune (*ibid* : 442)

(5) malgré tous ses efforts, il s'est fait prendre (*ibid* : 442-43)

Même si des constructions passives alternatives existent aussi en anglais, elles sont moins fréquentes.

La construction passive est fréquemment associée, en français, au contact avec l'anglais ainsi que dans d'autres langues romanes. Les hypothèses avancées par les observateurs précédents tournent autour d'une différence concernant la fréquence des constructions passives. Il est reconnu que la construction prototypique est plus fréquente en anglais que ne l'est la construction prototypique en français.<sup>xiii</sup> D'où une première prédiction : le contact avec l'anglais provoquera une augmentation dans la fréquence de la construction passive prototypique en français. Ce changement est prédit par Étiemble (1964 : 193-95) et par Guiraud (1965 : 113-14) et même Spence (1976 : 97), qui a critiqué leur approche générale, reconnaît lui aussi la possibilité d'un tel changement (Spence 1976 : 97). Ce changement aurait une conséquence importante parce qu'une augmentation dans la fréquence de la construction prototypique impliquerait une réduction de la fréquence des autres constructions passives, telles qu'illustrées en (3-5). Ces deux prédictions sont au fondement des deux premières hypothèses de cette étude de cas.

HYPOTHESE 1 : La fréquence de la construction passive prototypique sera plus élevée que d'habitude

HYPOTHESE 2 : La fréquence des autres constructions passives (à savoir la construction passive impersonnelle, la construction passive pronominale et la construction passive en *se faire*) sera moins élevée que d'habitude

Les quatre hypothèses suivantes concernent la forme des constructions passives prototypiques. Nous avons formulé ces hypothèses en nous servant, d'une part, des changements prédits par les observateurs précédents et d'autre part d'une analyse comparative que nous avons effectuée.<sup>xiiii</sup> Cette démarche a pour conséquence des différences importantes entre les six hypothèses examinées dans cette étude, pour ce qui est de leurs résultats : les hypothèses qui sont basées sur les prédictions faites par les observateurs précédents sont peut-être plus fondées que celles issues de l'analyse comparative.

HYPOTHESE 3 : Le corpus contiendra des instances de la construction passive prototypique avec des verbes intransitifs ou des verbes à complément d'objet indirect

La troisième hypothèse prédit une innovation formelle, c'est-à-dire l'emploi de verbes intransitifs et/ou de verbes à complément d'objet indirect dans la construction passive. Cette hypothèse se base sur l'observation que ces structures sont grammaticales en anglais, mais non en français. G et R Le Bidois (1967 : I : 407) ont illustré, par exemple, ce contraste en (6).

(6) \*je suis très content **d'être donné** cette canne et ce chapeau (souligné par les auteurs)

HYPOTHESE 4 : Le corpus contiendra des instances de la construction passive prototypique sans accord grammatical entre le sujet et le participe passé

De la même façon, la quatrième hypothèse prédit l'absence d'accord du participe passé dans les constructions passives parce que l'accord n'est pas obligatoire en anglais. On pourrait donc s'attendre à des constructions telles que l'exemple inventé en (7).

(7) \*les députés ont été élu

HYPOTHESE 5 : La fréquence de l'expression de l'agent sera moins élevée que d'habitude

HYPOTHESE 6 : Quant aux traits du sujet et de l'agent, la préférence en français pour l'ordre +animé, -animé et pour l'ordre singulier, pluriel sera plus faible que d'habitude

Les deux dernières hypothèses concernent également l'influence sélective, mais cette fois-ci il s'agit de changements qui toucheraient à la fois au niveau fréquentiel et au niveau formel. Ces deux hypothèses concernent des tendances qui sont observées depuis longtemps mais il a fallu attendre l'étude de Granger-Légrand (1976) pour les voir confirmées à l'aide d'une analyse quantitative. La cinquième hypothèse prédit une réduction dans la fréquence de l'expression de l'agent dans le corpus car elle est plus élevée en français qu'en anglais (Granger-Légrand 1976 : 24). La sixième hypothèse est similaire. Granger-Légrand (1976 : 31) nous montre que le français, par rapport à l'anglais, a une préférence plus forte pour les ordres

+animé –animé et +singulier –singulier dans les syntagmes nominaux utilisés dans les constructions passives prototypiques qui incluent l'agent. Les résultats de cette étude de cas sont présentés dans la partie suivante.

## 4 Résultats

### 4.1 Fréquence des constructions passives

Les résultats présentés dans cette partie se focalisent sur les deux premières hypothèses qui prédisent une influence sélective au niveau de la fréquence. Le tableau 2 rend compte de la fréquence des différentes constructions dans le corpus.

Tableau 2 Répartition des constructions passives

Construction passive	Nombre de constructions	Nombre de constructions par 1000 mots
Prototypique	1542	6.476
Impersonnelle	3	0.013
Pronominale	9	0.038
En <i>se faire</i>	38	0.160
<b>Total</b>	<b>1592</b>	

Du point de vue de la répartition des constructions passives, une forte préférence pour la construction passive en *être* + participe passé est observable dans le corpus. En soi, ce résultat ne constitue pas une surprise, mais pour tester la première hypothèse, il est possible d'approfondir l'analyse en examinant la fréquence des constructions passives prototypiques parmi les autres types de phrase dans un échantillon du corpus. En employant la méthodologie employée par Greidanus (1990 : 63) dans son étude des constructions passives en français parlé, nous avons calculé que 22% des phrases sont des passives prototypiques ; les autres types de phrase sont les phrases actives et les phrases pronominales.<sup>xiv</sup> Cette fréquence est plus élevée que des résultats comme 1.6% et 8.7% obtenus en analysant l'usage en français non traduit (Hupet et Costermans 1976 : 11, Greidanus 1990 : 67). Même si ces résultats concernent des types de textes différents – Hupet et Costermans s'intéressent au langage des jeunes et Greidanus s'intéresse au français parlé – le contraste entre les fréquences pourrait indiquer la validité de la première hypothèse. Il faut néanmoins attendre les résultats des autres hypothèses pour en être certain.

Le tableau 1 montre de plus que les constructions passives alternatives sont peu fréquentes dans le corpus. Il est difficile d'interpréter ces résultats de manière quantitative à cause du manque d'études quantitatives portant sur la fréquence de ces constructions dans les dépêches d'agence qui ne sont pas traduites de l'anglais. Cependant, si on prend en compte la taille du corpus, la répartition des types de construction est plus surprenante : le corpus contient presque 250,000 mots en français.<sup>xv</sup> Vue la taille du corpus, il est surprenant de voir seulement 3 instances du passif impersonnel et 9 instances du passif pronominal. Ce résultat suggère que des constructions prototypiques ont été utilisées dans le corpus là où d'autres types de constructions passives auraient peut-être été utilisées sans l'influence de l'original. On ne peut pas faire la même analyse du passif en *se faire* parce que sa fréquence est plus élevée. Même sans étude comparable concernant les dépêches non traduites, il semble bien que les deux premières hypothèses sont valides.

### 4.2 Forme des constructions passives prototypiques

Dorénavant, l'analyse ne se focalise que sur la construction passive prototypique parce qu'elle représente l'intérêt principal de cette étude. L'analyse se base sur un échantillon de 500 phrases passives tirées du



corpus pour raison de comparabilité entre les différentes études de cas. L'hypothèse trois suppose la présence de constructions passives construites avec un verbe inattendu mais il n'y a qu'un exemple de ce type dans l'échantillon (8).

(8) L'Iran **n'est pas intéressé** par un dialogue avec les Etats-unis [4.12.2005, 10:59]<sup>xvi</sup>

Étiemble (1964 : 193) a déjà établi un lien entre le contact avec l'anglais et l'usage du verbe *intéresser* dans les constructions passives. Il se peut donc que cet exemple soit provoqué par l'influence anglaise mais le fait qu'il n'y ait qu'un seul exemple souligne que ce type d'influence est peu répandu. Au lieu de calquer les phrases passives construites avec des verbes à complément d'objet indirect en anglais, les journalistes ont tendance à changer soit le verbe soit la construction. À titre d'exemple, nous pouvons citer l'exemple en (9) où le verbe à complément d'objet direct *interroger* a été choisi comme équivalent de *ask* en anglais au lieu du verbe à complément d'objet indirect *demander*.

(9) Rice **n'a pas été interrogée** directement sur l'affaire des prisons secrètes de la CIA en Europe de l'Est. [7.12.2005, 00:04]

L'hypothèse quatre se révèle incorrecte elle aussi : l'échantillon ne contient que deux exemples où l'accord ne suit pas les règles prescrites, ainsi dans (10).

(10) L'Union européenne a demandé à Washington de répondre à ceux qui font état de prisons secrètes en Europe où **auraient été interrogés** des personnes soupçonnées de terrorisme. [5.12.2005, 22:15]

Ces deux exemples isolés sont loin de constituer des preuves suffisantes pour confirmer l'hypothèse quatre. De plus, l'explication la plus probable de l'accord inattendu dans l'exemple (10) ne se trouve pas dans le domaine du contact mais plutôt dans la grammaire de la langue française elle-même : selon toute probabilité l'exemple (10) constitue un exemple de l'accord sémantique, favorisé peut-être par la position postverbale du sujet. Il semble donc que le contact avec l'anglais ne provoque pas dans ce cas de changements formels. Ce résultat n'est pas inattendu parce que les journalistes sont conscients de l'importance du langage dans leurs textes : l'agence de presse les incite explicitement à éviter les usages non standard. De plus, une grande partie des traductions sont corrigées par des rédacteurs avant leur téléchargement.

Les observations précédentes ne s'appliquent pas à l'influence sélective qui touche la fréquence et la forme simultanément. C'est exactement ce type d'influence qui est impliqué par les deux dernières hypothèses qui concernent, d'une part, la fréquence de l'expression de l'agent et, d'autre part, les traits des syntagmes nominaux dans les constructions passives à complément d'agent. Le tableau 3 rend compte de la fréquence de l'expression de l'agent dans notre corpus et dans le corpus de Granger-Légrand (1976 : 24).

Tableau 3 : Fréquence de l'expression de l'agent

	Granger-Légrand (1976 : 24)		Notre Corpus
	Français	Anglais	Français
+Agent	33.8%	19.6%	19.6%
-Agent	66.2%	80.4%	80.4%

Le corpus de Granger-Légrand est bilingue, comprenant des constructions passives tirées de textes en français et en anglais. Son analyse nous offre donc l'occasion de comparer la fréquence de l'expression de l'agent dans notre corpus avec les résultats obtenus pour des textes français qui ne sont pas des traductions.<sup>xvii</sup> Le tableau 3 montre que l'agent est absent dans 80.4% des constructions passives dans notre échantillon. Ce résultat est très intéressant parce que la fréquence que nous avons obtenue pour les dépêches en français est identique à celle qui est obtenue par Granger-Légrand non pour le français mais pour l'anglais. Ainsi l'hypothèse cinq semble-t-elle vérifiée : la moindre fréquence de l'expression de l'agent en anglais a provoqué une réduction de sa fréquence dans les dépêches françaises.

Un effet similaire est observable dans le tableau 4 qui présente les données utilisées pour tester l'hypothèse six.

Tableau 4 Ordre relatif des syntagmes nominaux selon leurs traits

	Granger-Légrand (1976 : 31)		Notre Corpus
	Français	Anglais	Français
+Animé -Animé	79%	60%	58%
-Animé + Animé	21%	40%	42%
+Singulier -Singulier	72%	55%	58%
-Singulier +Singulier	28%	45%	42%

Ce tableau offre une nouvelle comparaison entre notre corpus et celui de Granger-Légrand (1976 : 31). Pourtant, cette fois-ci l'analyse ne concerne que les constructions passives qui sont suivies par un complément d'agent dont les traits +/-animé et +/-singulier diffèrent de ceux de leurs sujets grammaticaux. À titre d'exemple, la phrase en (11) entrerait dans cette classification, tandis que la phrase en (12) serait exclue.

(11) un homme a été écrasé par un camion

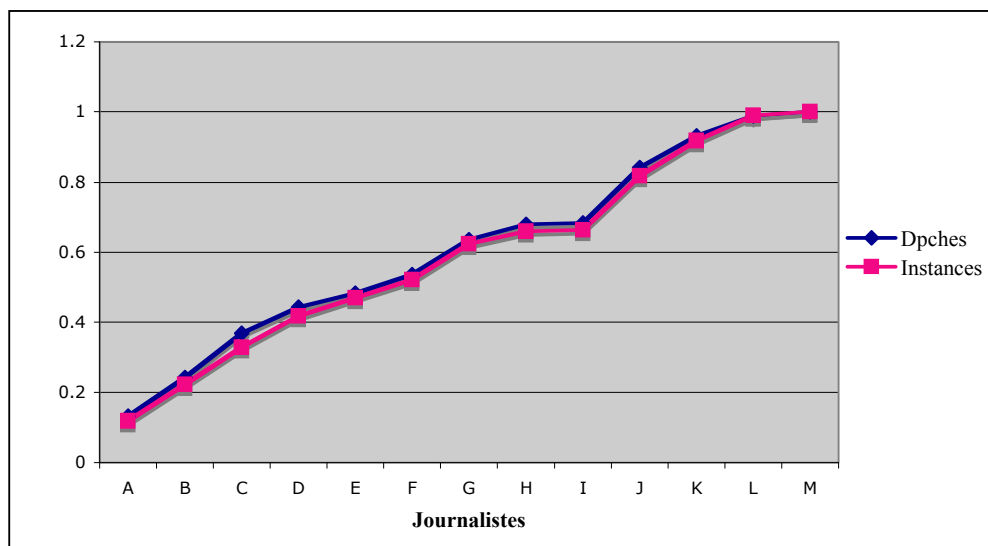
(12) un homme a été vu par une femme

L'hypothèse se base sur l'observation qu'il y a une plus forte tendance en français à utiliser les ordres +animé -animé et +singulier -singulier. Ce contraste entre les deux langues est illustré par les résultats de Granger-Légrand cités dans le tableau 4. Une comparaison entre ses résultats et notre corpus met en évidence un résultat intéressant : de nouveau il semble que les résultats pour notre corpus ressemblent plutôt aux normes anglaises qu'aux normes françaises. Ainsi voit-on que même sans influence sélective au niveau de la forme, la fréquence des différentes variantes formelles peut changer sous l'influence de l'original. Il est frappant que ces deux traits syntaxiques – le taux d'omission de l'agent et les traits du sujet et de l'agent – sont affectés de la même manière par l'influence de l'original. Cette observation suggère que d'autres constructions pourraient être touchées par ce même type d'influence. Nous reviendrons sur la question de la signification ce type d'influence à la fin de l'enquête.

### 4.3 L'effet des variables

Ici nous offrons un résumé de l'analyse du rôle joué par huit variables indépendantes dans l'usage des constructions passives prototypiques. Cette partie de l'étude se porte sur l'échantillon utilisé en section 4.2. Pour raison de manque de temps, nous nous limitons à un résumé des résultats les plus importants. Premièrement, nous avons trouvé que les facteurs liés aux journalistes eux-mêmes n'influent pas sur la fréquence de la construction passive dans l'échantillon. Le graphique 1 illustre ce résultat en indiquant pour chaque journaliste s'il y a une disparité entre la proportion de dépêches et la proportion de constructions passives qu'il a créées.

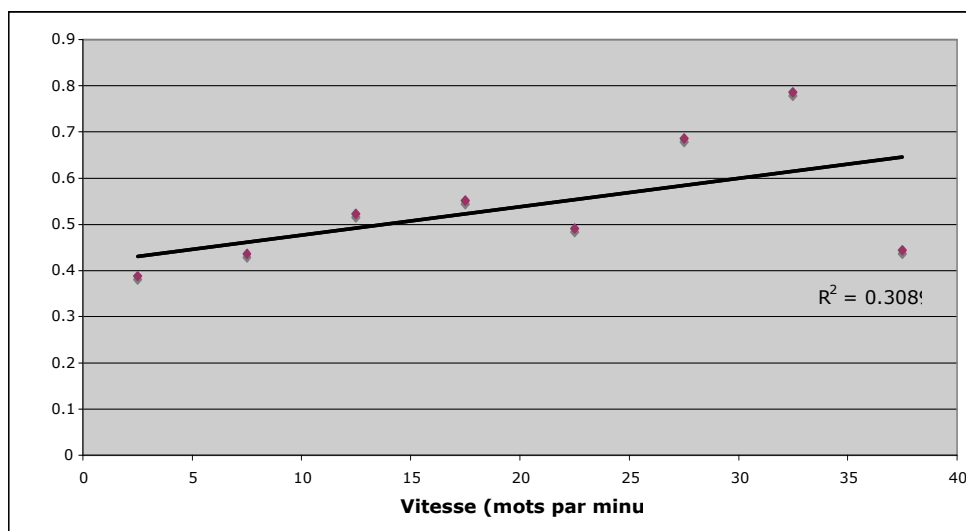
Graphique 1 La proportion des dépêches et la proportion des constructions passives créées par chaque journaliste



Le fait que les deux séries de résultats soient très proches indique qu'il n'y a que très peu de variation entre les différents journalistes. Il est utile de noter que nous avons eu ce même résultat pour l'étude de cas concernant la position de l'adjectif. Pour l'étude de cas concernant les formes verbales en *-ant*, par contre, nous avons constaté un décalage entre les deux séries de données mais nous n'attribuons pas ce décalage à un changement dans le taux de l'influence syntaxique provoqué par les variables sociolinguistiques. Le décalage semble attribuable plutôt au fait que cette structure subit plus de variation interpersonnelle en français. Halmøy (2003: 165), par exemple, note que certains auteurs comme Claude Simon et Jean-Philippe Toussaint "sont connus pour l'usage pléthorique qu'ils font du participe présent". Il semble donc que les facteurs sociolinguistiques n'affectent pas la fréquence de l'influence syntaxique dans le corpus. Évidemment il aurait été préférable d'utiliser un échantillon de journalistes plus large, mais dans ce cas l'échantillon est égal à la population sous examen : il n'y a que douze journalistes qui sont chargés de la traduction des dépêches en français dans cette agence de presse internationale.

Par ailleurs, nous avons trouvé de la variation pour chaque variable liée au texte. Pourtant, une comparaison entre les trois études de cas a montré que ce n'est que la variation liée à la vitesse de la traduction qui s'explique à cause du contact avec l'anglais. Le graphique 2 montre la fréquence des constructions passives selon la vitesse de la traduction. L'unité de mesure pour la vitesse est le nombre de mots par minute. L'unité de mesure pour la fréquence est le nombre d'instances par dépêche.

Graphique 2 La fréquence des constructions passives selon la vitesse de la traduction



Le graphique 2 montre que la fréquence des constructions passives augmente avec la vitesse de la traduction. Cette observation est confirmée par une comparaison de deux moyennes : la vitesse moyenne du corpus entier est 12.13 mots par minute, tandis que la vitesse moyenne des dépêches qui contiennent des constructions passives prototypiques est plus élevée, montant à 13 mots par minute. Il est important de noter que nous avons obtenu le même résultat pour les deux autres études de cas mais dans les deux cas les valeurs pour  $r^2$  étaient encore plus élevées. Même si les observateurs précédents avaient déjà établi un lien entre la traduction rapide et l'emprunt syntaxique, nous disposons grâce à cette étude de données statistiques qui soutiennent ce lien. Dans la présente étude, nous n'aborderons pas la question de la variation provoquée par les autres variables liées au texte, mais nous voulons signaler que cette variation constitue un sujet de recherche intéressant, dont nous nous occupons en McLaughlin (2011).

## 5 Conclusion

L'étude de cas sur le passif a mis en évidence un certain nombre de conclusions intéressantes que nous pouvons utiliser pour répondre aux objectifs de l'étude générale esquissés en partie 3.1. Nous n'avons pas pu inclure une discussion des autres études de cas qui concernent, d'une part, la position de l'adjectif et, d'autre part, les formes verbales en *-ant*. Cependant, nous y ferons référence à l'occasion dans cette conclusion.

Notre premier objectif était de déterminer si la traduction journalistique pouvait jouer un rôle dans la transmission des emprunts syntaxiques faits à l'anglais en français contemporain. Nous avons analysé un corpus de dépêches traduites dans le but de trouver des traces de l'influence syntaxique et nos conclusions montrent qu'un tel phénomène est en fait envisageable. La question de savoir si ce type d'influence se verra ensuite diffusé parmi la communauté linguistique plus large doit être renvoyée à une étude future, mais nous pouvons constater dès aujourd'hui que les traductions journalistiques contiennent des traces du contact, ce qui pourrait avoir pour résultat éventuel l'emprunt syntaxique en français contemporain. Ceci dit, il faut souligner le fait que les prédictions faites par les observateurs précédents sont loin d'être toutes correctes. L'établissement d'un lien entre la traduction journalistique et l'emprunt syntaxique est sans doute judicieux, mais comme on le verra, il semble que les précédentes études aient rencontré plus de difficultés en essayant de prédire quelles structures seraient touchées.

Le deuxième objectif de cette étude était d'établir quelles constructions seraient touchées par l'influence anglaise au niveau syntaxique. En ce qui concerne la construction passive, nous avons

déterminé que le processus de la traduction mène en toute probabilité à une augmentation du nombre de constructions passives prototypiques. En outre, cette augmentation est accompagnée par une réduction dans la fréquence de certaines constructions passives alternatives, en particulier les constructions passives impersonnelle et pronominale.<sup>xviii</sup> L'analyse a également mis en évidence les effets du contact en ce qui concerne la sélection des variantes syntaxiques. On n'a en revanche pas pu observer de traces de l'influence sélective au niveau formel tout court. Il est possible de conclure de ces observations que la construction passive peut être touchée par l'influence de l'anglais dans le cas où ces fréquences seraient imitées par la communauté linguistique plus large. On a obtenu un résultat similaire pour les formes verbales en *-ant*, ce qui est frappant parce que ces structures ont été incluses seulement comme groupe témoin. Un dernier résultat frappant concerne la position de l'adjectif : contrairement à ce qui est souvent affirmé, elle n'est pas touchée par les effets du contact avec l'anglais. La fréquence de l'antéposition de l'adjectif dans le corpus est de 13%, ce qui est loin de la moyenne en français qui est de 35% (Forsgren 2005 : 258). Nous savons que la fréquence de l'antéposition est toujours inférieure dans les textes techniques comme les dépêches d'agence, mais il est néanmoins clair que 13% ne peut pas refléter un effet de contact important.<sup>xix</sup> De plus, nous n'avons repéré que quelques exemples isolés d'adjectifs qui sont généralement postposés en position prénominale (par exemple, *convaincante réélection, flamboyante créativité*). Ces résultats suggèrent que nous n'avons pas encore compris comment prévoir quelles structures seront touchées par le contact de langues.

Dans l'analyse linguistique, nous avons utilisé une distinction entre influence globale et influence sélective de trois types (fréquentielle, formelle et fonctionnelle). L'étude de cas concernant la construction passive a montré que les effets du contact ne concernent que l'influence sélective : d'une part, le contact affecte la fréquence de la construction et d'autre part, il affecte la fréquence des variantes formelles. L'absence d'influence sélective au niveau formel est observable aussi dans les deux autres études de cas. D'où la conclusion que l'emprunt syntaxique transmis par la traduction journalistique n'entraînera pas de changements au niveau de la forme tout court. Il se peut que la forme se modifie sous l'effet des changements touchant soit la fréquence des constructions soit la fréquence de la sélection des variantes formelles, mais les journalistes d'agence de presse évitent les usages non standard avec succès. Cependant, il est important de noter que de tels changements pourraient être provoqués par d'autres types de traduction, comme la traduction des publicités : l'usage d'une construction non standard pourrait entrer dans la stratégie de traduction dans ce domaine pour attirer l'attention des lecteurs/spectateurs/auditeurs.

Le troisième objectif de l'étude était d'analyser le rôle joué par huit variables indépendantes. Le résultat qui est de loin le plus intéressant concerne la rapidité de la traduction et nous avons constaté un résultat semblable dans les deux autres études de cas. Ce résultat explique en partie pourquoi la traduction dans la presse est une source d'emprunts : la traduction dans ce domaine se fait à une vitesse relativement élevée. Quant aux autres variables, nous avons montré en McLaughlin (2011) que la présence du discours rapporté peut influencer sur le taux de l'influence syntaxe. Pour des raisons méthodologiques, il est malheureusement impossible de tirer des conclusions de l'analyse des variables qui concernent les journalistes eux-mêmes : nous n'avons pas assez de journalistes pour faire une analyse quantitative mais augmenter l'échantillon impliquerait l'inclusion de traducteurs travaillant dans d'autres domaines. Inclure des traducteurs qui ne travaillent pas dans la presse n'est pas souhaitable parce qu'il y a d'importantes différences entre les pratiques traductologiques dans les différents domaines. Il n'y a pas de solution évidente pour ce problème.

En conclusion, nous voulons souligner l'importance de l'emprunt syntaxique comme sujet de recherche en linguistique française. Nous espérons que cette étude montre qu'il est possible de concevoir une méthodologie rigoureuse pour observer ce phénomène. Ces recherches ne constituent cependant que la première étape dans un projet de recherche beaucoup plus large, au cours duquel il sera important d'aborder la question de la diffusion de l'influence syntaxique mise en évidence dans les dépêches. En outre, les résultats inattendus obtenus sur la question des structures touchées par le contact suggèrent qu'une étude portant sur une gamme de structures plus étendue est nécessaire. Enfin, il serait également intéressant d'établir s'il existe d'autres types de contact, qui, parallèlement à la traduction journalistique, peuvent conduire à des changements syntaxiques en français contemporain.

## 6 Références bibliographiques

- Ayres-Bennett, W. (1996). *A history of the French language through texts*. London – New York : Routledge.
- Bar, M. F. (1971). L'Accumulation des épithètes en français écrit d'aujourd'hui. *Le Français moderne*, 39, 103-18.
- Beinke, C. (1990). *Der Mythos Französisch: zur Frage der Akzeptanz von Angloamerikanismen im zeitgenössischen Französisch*. Paris : Peter Lang.
- Blair, F. (1990). *Survey on a Shoestring: A Manual for Small-Scale Language Surveys*. Dallas: Summer Institute of Linguistics.
- Bowern, C. (2006). Syntactic change and syntactic borrowing in generative grammar. <<http://www.ruf.rice.edu/~bowern/Mypapers/calquing.pdf>>, lien accédé le 15 octobre 2009.
- Étiemble, R. (1964). *Parlez-vous français?*. Paris : Gallimard.
- Farrar, K. (1999). Explanations for word order change in modern German. *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik*, 66(1), 1-30.
- Forsgren, M. (2005). La place de l'adjectif épithète: une solution globale est-elle possible?. In François, J. (éd.), *L'adjectif en français et à travers les langues : actes du colloque international de Caen (28-30 juin 2001)*, Caen : Presses Universitaires de Caen, 257-78.
- Gaatone, D. (1998). *Le passif en français*. Paris : Duculot.
- Goes, J. (1999). *L'adjectif : entre nom et verbe*. Brussels : Duculot.
- Gourmont, R. de (1899). *Esthétique de la langue française*. Paris : Société du Mercure de France.
- Granger-Legend, S. (1976). Why the passive?. In Van Roey, J. (éd.), *English-French contrastive analyses*, Leuven : Acco, 23-57.
- Greidanus, T. (1990). *Les constructions verbales en français parlé. Étude quantitative et descriptive de la syntaxe de 250 verbes les plus fréquents*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Guiraud, P. (1965). *Les mots étrangers*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Halmøy, O. (2003). *Le Gérondif en français*. Paris: Ophrys.
- Harris, A. C. et L. Campbell (1995). *Historical syntax in cross-linguistic perspective*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Heine, B. et T. Kuteva (2005). *Language contact and grammatical change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Huchon, M. (2002). *Histoire de la langue française*. Paris : Librairie Générale.
- Hupet, M. et J. Costermans (1976). Un passif: pour quoi faire?. *La linguistique*, 12(2), 3-26.
- Johanson, L. (2002). Contact-induced change in a code-copying framework. In Jones, M.C. et Esch, E. (éd.), *Language change: the interplay of internal, external and extra-linguistic factors*, Berlin – New York : Mouton de Gruyter, 285-313.
- Jones, M. A. (1996). *Foundations of French syntax*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kupferman, L. (1995). La construction passive en se faire. *Journal of French language studies*, 5(1), 57-83.
- Laviosa, S. (2003). Corpora and translation studies. In Granger, S., Lerot, J. et Petch-Tyson, S. (éd.), *Corpus-based approaches to contrastive linguistics and translation studies*, Amsterdam – New York : Rodopi, 45-54.
- Le Bidois, G. et R. Le Bidois (1967). *Syntaxe du français moderne: ses fondements historiques et psychologiques*. Paris : A. Picard.
- McLaughlin, M. (2008). *Syntactic borrowing in contemporary French: A corpus-based and comparative investigation of news agency translation*. Thèse de doctorat sous la direction de Wendy Ayres-Bennett. University of Cambridge.
- (2011). *Syntactic borrowing in contemporary French: A linguistic analysis of news translation*. London : Legenda.

- Orr, J. (1935). Les anglicismes du vocabulaire sportif. *Le français moderne*, 3, 293-311.
- Poplack, S. et S. Levey (en cours de publication). Contact-induced grammatical change: A cautionary tale'. <<http://www.sociolinguistics.uottawa.ca/shanapoplack/index.html>>, lien accédé le 26 mai 2009.
- Rickard, P. (1974). *A history of the French language*. London : Hutchinson & Co.
- Riegel, M., J.-C. Pellat et R. Rioul (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Roberts, I. (2007). *Diachronic syntax*. Oxford : Oxford University Press.
- Rowlett, P. (2006). Franglais. In Brown, K. (éd.), *The encyclopedia of language and linguistics*, Amsterdam : Elsevier, IV, 624-26.
- Schütz, A. (1968). *Die sprachliche Aufnahme und stilistische Wirkung des Anglizismus im Französischen aufgezeigt an der Reklamesprache (1962-1964)*. Meisenheim am Glan : Anton Hain.
- Spence, N. (1976). *Le français contemporain: études et discussions*. Munich : Wilhelm Fink.
- (1996). *The structure(s) of French*. Egham : Runnymede Books.
- Thomason, S. et T. Kaufman (1988). *Language contact, creolization, and genetic linguistics*. Berkeley, CA : University of California Press.
- Winford, D. (2003). *An introduction to contact linguistics*. Oxford : Blackwell.

---

<sup>i</sup> Il est intéressant de noter que l'emprunt *staycation* est masculin en dépit du fait que le suffixe *-tion* en français est associé au genre féminin. Cela illustre le manque de transparence morphologique dans de tels emprunts.

<sup>ii</sup> Étienne semble également vouloir mettre fin à l'influence de la culture (anglo-)américaine.

<sup>iii</sup> Spence n'est pas le premier linguiste à avoir critiqué l'ampleur des prédictions d'Étienne : Schütz (1968 : 101) a également fait appel à la modération. Néanmoins, l'article de Spence a eu un effet plus large chez les linguistes.

<sup>iv</sup> Certains exemples cités par Étienne figurent également dans des travaux sur le français non-standard en général. À titre d'exemple, nous pouvons citer Goes (1999 : 220) qui se sert d'un exemple tiré d'Étienne (1964) pour illustrer une construction innovatrice dans son livre sur l'adjectif.

<sup>v</sup> Traduit de l'allemand : "[Alle genannten Erscheinungen sind im zeitgenössischen Französisch sicherlich feststellbar, jedoch] ist es unangebracht, ihre aktuelle Verbreitung lediglich mit angloamerikanischem Einfluß in Verbindung zu bringen oder sie nur durch ihn erklären zu wollen" (Beinke 1990 : 85).

<sup>vi</sup> Traduit de l'anglais : "Franglais is alleged to have had influence beyond lexis, too" (Rowlett 2006 : 625).

<sup>vii</sup> Pour un résumé des changements dans l'histoire de la discipline du contact de langues, voir Winford (2003).

<sup>viii</sup> Voir par exemple Guiraud (1965 : 122) et Ayres-Bennett (1996 : 244).

<sup>ix</sup> Voir Bowerman (2006) et Roberts (2007 : 389-406).

<sup>x</sup> Pour une description du champ, voir Laviosa (2003).

<sup>xi</sup> Cette discussion est offerte en McLaughlin (2011).

<sup>xii</sup> De nombreux linguistes ont observé cette différence entre les deux langues : voir, par exemple, Granger-Légrand (1976 : 53 n. 10), Jones (1996 : 110) et Spence (1996 : 203).

<sup>xiii</sup> McLaughlin (2008 : ch.5) offre une description approfondie de la construction passive en français.

<sup>xiv</sup> Pour plus de détails concernant la méthodologie employée ici, voir McLaughlin (2008 : 106-07).

<sup>xv</sup> Au total, le corpus de traductions accompagnées de leurs originaux contient 558,000 mots. Dans ce contexte de la traduction journalistique, les traductions françaises sont en général plus courtes que les originaux.

<sup>xvi</sup> Pour information, nous citons la date et l'heure du téléchargement de la dépêche.

<sup>xvii</sup> Il faut noter qu'une comparaison avec un corpus portant sur les dépêches d'agence de presse aurait été préférable, mais à défaut d'une telle étude, Granger-Légrand (1976) est la meilleure alternative.

---

<sup>xviii</sup> Il serait intéressant d'établir pourquoi la construction passive en *se faire* semble se résister plus à ce effet de contact dans une future étude.

<sup>xix</sup> Riegel, Pellat et Rioul (1994 : 181) observent que la fréquence de l'adjectif est réduite dans les textes techniques.